

SEANCE ORDINAIRE

L'an deux mil dix-sept, le lundi 20 mars à 20h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Vincent LAUTIER, maire.

PRESENTS

Vincent LAUTIER, Michel BADOIL, Nathalie BOUGAIN, Sophie DELSIGNORE, Jacqueline DUFOUR, Michèle FOLACHIER, André MUT, Hervé PERONNET, Anne Lise PINTENO, Yves RODRIGUEZ, Dominique TALLON, Nathalie TISSERAND, Anthony WILLAUME

POUVOIRS

Annie SKRZYPCZAK à Vincent LAUTIER

Xavier CHALANDON à Michèle FOLACHIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Nathalie BOUGAIN

PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20 février 2017 est approuvé à l'unanimité.

- **Information préalable**

Tribunal administratif : audience du 14 mars 2017 - recours Chambon/Balzan/De Jésus contre le permis Tavernier. En attente du jugement.

- **Communauté de Communes Dombes Saône Vallée**

- Conseil communautaire du 27 février 2017

1- Approbation du projet de territoire

Présentation du projet de territoire (documents remis lors du conseil municipal de février). Ce projet est chiffré à 20 millions d'€ avec une programmation sur plusieurs mandats.

2- Gouvernance du PLUi

Ce projet n'a pas été mis en discussion car la minorité de blocage a été atteinte. Il a été décidé de retravailler sur la charte de gouvernance pour représenter ce projet.

3- Débat d'orientation budgétaire

Présentation de la prospective du budget principal ainsi que des budgets assainissement, transport et zones d'activité économique.

4- Parking bords de Saône à Parcieux et convention avec la commune

Présentation du projet de parking de 73 places chemin Port Bernalin. Les dépenses sont estimées à 120 000 €, les travaux sont programmés pour juin 2017.

5- Vente d'un terrain du Bief du Formans à Trévoux

Vente d'une parcelle de 113 m² au prix de 6 780 €.

6- Vente d'un terrain sur la ZA en Presle à Savigneux

Vente à l'entreprise DB PRODUCTS (spécialisé dans la production de composants électroniques) d'une parcelle de 269 m² au prix de 6 725 €.

7- Modification du régime de TVA pour le Technoparc à Civrieux

Modification du régime de TVA à appliquer sur les ventes de parcelles sur le Technoparc de Civrieux.

8- Présentation du projet de STEP à Villeneuve

La STEP construite en 1983 est devenue obsolète. Le projet de rénovation est estimé à 1 855 000 € et permettra de traiter les eaux usées de Villeneuve et Savigneux quartier Fontaines.

9- Avenant au contrat enfance et jeunesse

Intégration des communes de Ars sur Formans et Ambérieux dans le contrat enfance et Jeunesse.

10- modification du tableau des emplois

Lié à des changements de statut pour les catégories C et B dans la fonction publique. Cette modification n'a pas d'impact sur le nombre d'équivalent temps plein.

- Commission « Economie » du 12 décembre 2016

Point reporté en avril

- Commission « Tourisme » du 1er mars 2017

1- Avis de la commission sur les priorités financières : aménagement des bords de Saône, développement touristique, historial du Curé d'Ars

2- Avancement du dossier Via Saône

L'itinéraire cyclable sera du côté de l'Ain, le projet est piloté par la CCDSV pour le compte des autres communautés de communes du Val de Saône.

3- Taxe de séjour

Mise en place d'une plateforme de télédéclaration.

- Commission « Environnement » du 6 mars 2017

Présentation projets environnement et Gemapi 2017

- La fête de la nature aura lieu du 19 au 21 mai 2017 et sera dorénavant en alternance avec la fête des jardins.
- Plan de gestion des bords de Saône et parc de Cibeins

Le parc de Cibeins (26 ha) est la propriété de la Communauté de Communes. Son entretien est de sa responsabilité, ainsi que celui du chemin de halage.

Ces deux sites représentant une partie significative du patrimoine naturel de la Communauté de Communes et sur préconisation de l'EPTB, il a été décidé de mettre en place un plan de gestion différencié des deux sites. Par plan de gestion différencié, on entend entretien doux, sélectif, qui met en valeur faune, flore, paysages et respecte au maximum le milieu.

L'analyse des offres du marché lancées pour l'élaboration de ce plan de gestion est en cours. L'objectif est de définir des modes d'aménagement et d'entretien plus écologiques en diversifiant les espaces selon leurs vocations, d'enclencher la mutation des savoirs-faire dans les services techniques et les entreprises sous-traitantes, de répondre au besoin de nature de la population tout en prenant en compte la préservation de l'environnement et la participation à la restauration de la biodiversité régionale

Il est rappelé que chaque propriétaire est responsable de l'entretien de la/des rive(s) et du lit de la rivière, jusqu'à son milieu s'il n'en possède qu'une rive, mais dans les faits, peu de propriétaires assument vraiment cette responsabilité.

- Rejets domestiques des entreprises

Un plan d'action va être mis en place avec les chambres consulaires, l'objectif étant d'accompagner les entreprises pour prendre conscience des impacts de leurs rejets.

- Continuité écologique Morbier/Formans et Grand-Rieu

Une proposition a été faite aux services de l'Etat, financeurs, maîtres d'œuvre de faire une seule et même étude de maîtrise d'œuvre pour l'ensemble des ouvrages (seuils, biefs...) ciblés sur les 3 cours d'eau, qui seraient à modifier pour restaurer la continuité écologique.

En effet, la procédure administrative est longue et il s'agit de la même logique d'approche des rivières à savoir la restauration de la continuité écologique.

Actuellement, il y a, dans le plan d'actions du contrat Saône, une fiche action par cours d'eau.

- Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

C'est une obligation pour les collectivités de 20 000 habitants, au maximum avant le 31 décembre 2018.

Pour des questions de cohérence, d'échelle et comme les territoires voisins en sont au même point en termes d'obligations, le Préfet de l'Ain suggère que la phase diagnostic du PCAET soit réalisée à l'échelle du SCOT (étude d'environ 60 000 € HT).

Chargée de mission SCOT et responsable du service environnement de la Communauté de Communes se sont déjà concertés sur le sujet et se sont rapprochés de l'ALE (agence locale du climat et de l'énergie et du climat de l'Ain), qui doit leur faire une proposition d'accompagnement.

Gouvernance : création de groupes de travail (rivières, rejets des entreprises, plan climat air énergie, relations au monde agricole...) et point sur les délégations (SIAH, SRTC) pour suivi et réflexion des différents projets L'objectif est d'assurer un suivi détaillé et d'impliquer au mieux l'ensemble des membres de la commission dans les différents projets environnement/Gemapi et les délégations extérieures (SIAH, SRTC). Certains membres se sont déjà positionnés sur des groupes de travail.

- **Présentation du projet de budget et projection budgétaire à 3 ans**

• **SMICTOM** (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et Traitement d'Ordures Ménagères Saône Dombes)

○ Comité syndical de janvier

. PAV (Point d'Apport Volontaire) : un lavage des colonnes a eu lieu sur la période de décembre à janvier. Cette opération a été confiée au chantier d'insertion de Trévoux avec l'utilisation d'un produit biodégradable et un lavage à haute pression à l'eau chaude, pour un montant de 8 400 €. Une étude est en cours de réflexion pour le remplacement des colonnes installées en 2001)

. Déchetterie : la vidéo-surveillance des 2 déchetteries est installée pour un montant de 20 500 €. La gendarmerie souhaite une « levée de doute » qui sera externalisée. Un contrat a été signé avec la société Sécuritas

. ALIAPUR est l'éco-organisme chargé de la collecte des pneus. A compter du 1er janvier 2017, le nouveau prestataire agréé est TFM Pneus de Trévoux.

. Bilan des animations scolaires : cette opération est victime de son succès puisque des animations auront lieu à la rentrée prochaine. Une animatrice de la recyclerie va effectuer des animations sur le thème de la récupération et un concours, du 9 janvier 2017 au 10 avril 2017, est organisé sur la collecte des piles usagées dans les écoles.

. Le nouveau prestataire est PRAPREC pour les déchetteries.

. Distribution de collecteurs de piles pour la marche verte.

• **SIEA** (Syndicat Intercommunal d'Energie et de E-communication de l'Ain)

○ Comité syndical du 17 février 2017

Animé par Monsieur Charles de la Verpillière, assisté de Damien Abad, et des maires de Péronnas et de Rancé.

Réseau fibre optique

Il est nécessaire de pouvoir dégager 3 millions d'€ en autofinancement. A ce jour, les communes paient 0,14 € par an et par habitant.

Propositions :

- Soit sur la taxe d'habitation (payé directement par le contribuable avec un minimum de 5 € par an).

- Soit sur le budget de la commune (5 € par habitant).

Est évoqué également un syndicat mixte dirigé par la Région et la Communauté de Communes. Monsieur Charles de la Verpillière voulait que la décision soit votée sur le budget du 8 avril 2017. Après intervention des maires (communes importantes ainsi que petites communes), ceux-ci ne sont pas d'accord et demandent ce qui va se passer après 2021 ? Problème : toutes les communes paient, même celles qui ne sont pas desservies. 60 millions d'€ de travaux sont prévus en 2017. 74 millions d'€ de subvention au total en attente. A noter que la connexion est payante et peut aller de 900 à 4 000 €. En 2017 le souhait est de connecter 80 communes.

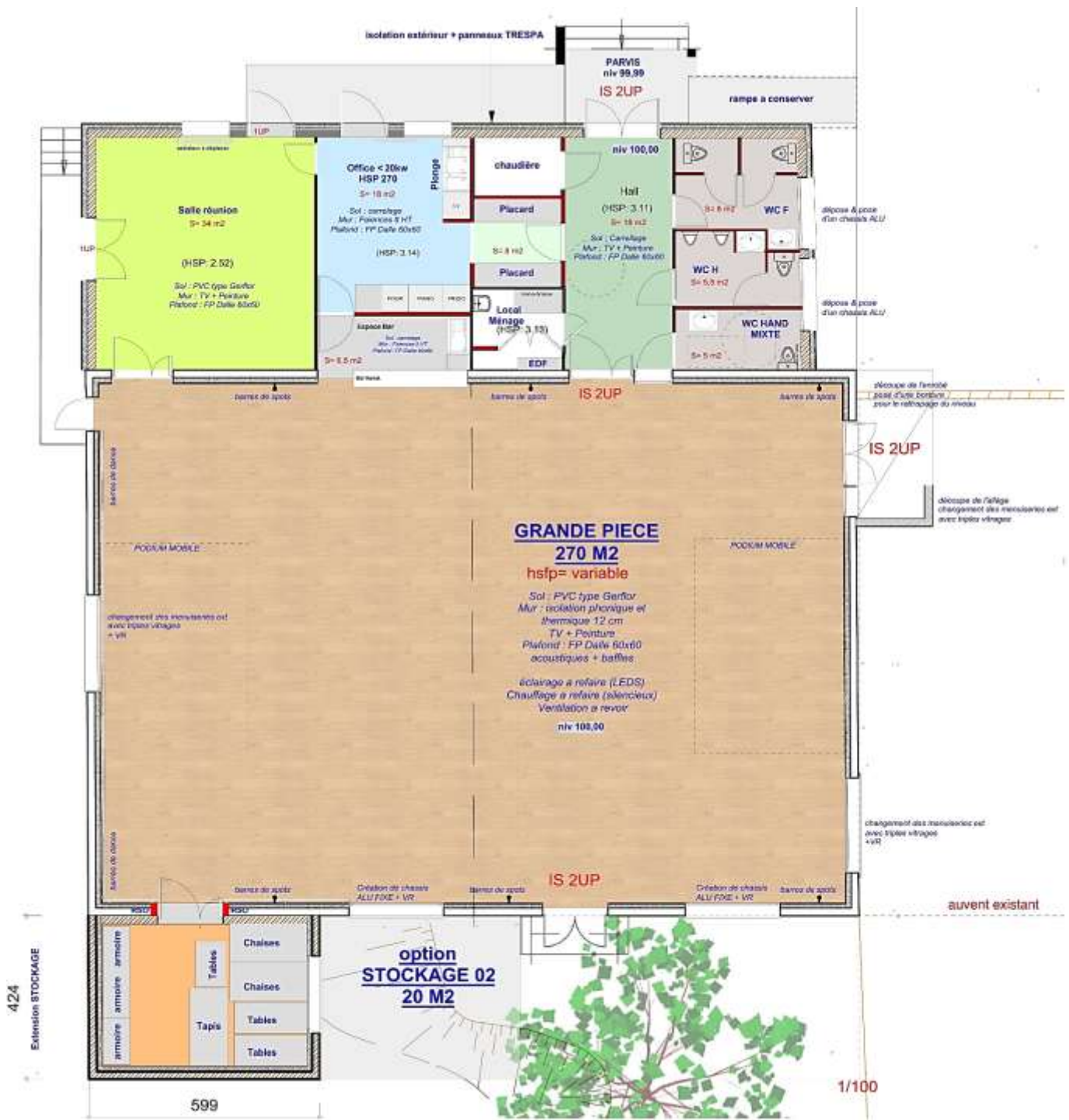
• **Commune**

○ Cadre de vie PLU

▪ Groupe de travail « Rénovation salle polyvalente »

Présentation du groupe de travail : élus, associations, école, personnel municipal, centre de loisirs et habitant.

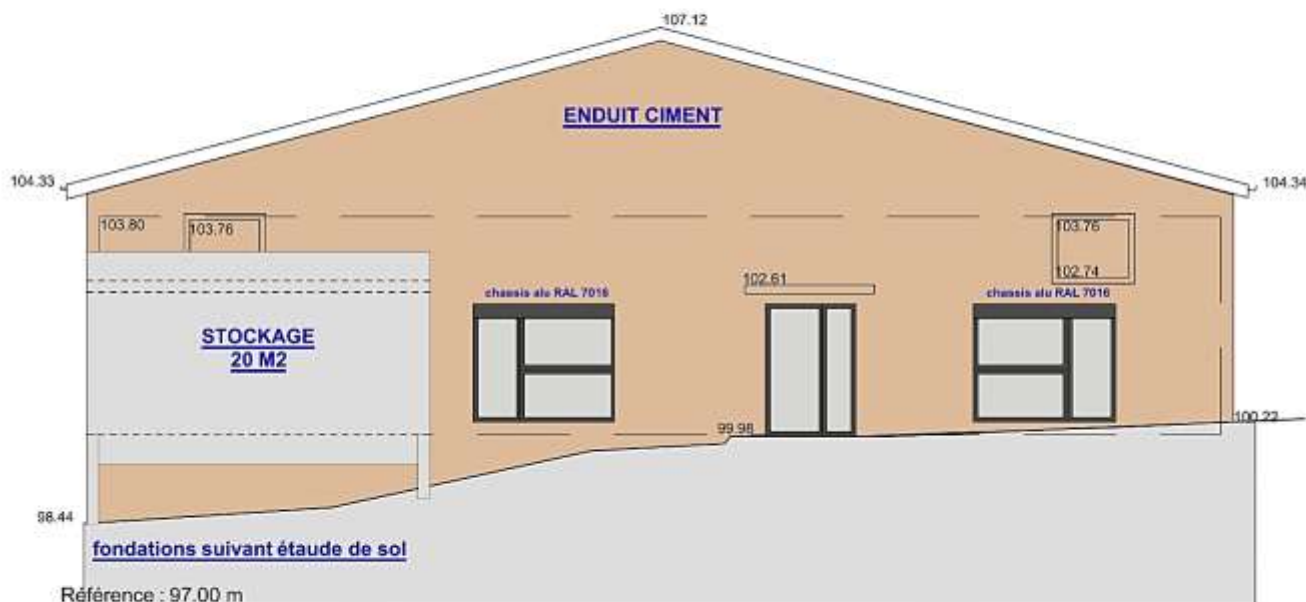
3 réunions de travail se sont tenues le 25 janvier, le 14 février et 7 mars. Le 7 mars, le cabinet d'architecte Sériziat a présenté au groupe de travail l'esquisse n°2 :



Remarque de Michèle Folachier concernant l'ouverture sous le préau susceptible de générer des nuisances sonores.



FACADE NORD



FACADE SUD

Le coût des travaux est estimé à 230 000 € HT, dont 12 000 € pour le désamiantage. Ce budget est à retravailler pour rester à 210 000 €.

Le début des travaux est programmé soit en juillet soit en septembre 2017 pour une durée de 6 mois. Nous recherchons des solutions pour accueillir les associations durant cette période.

Appel à 2 marchés publics : désamiantage et travaux de rénovation.

- Information sur le PLU intercommunal

Qu'est ce qu'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ?

C'est un document d'urbanisme et de planification à l'échelle des 19 communes du territoire de la CCDSV

Il définit la stratégie d'aménagement et de développement pour les 10 à 15 ans à venir à partir du projet de territoire approuvé au conseil communautaire du 27 février 2017



Le PLUi permet de **mettre en cohérence les différentes politiques publiques**. Il définit les priorités d'aménagement du territoire de manière à concilier notamment les enjeux de construction, de logement, de mobilité, de modération de la consommation d'espace, de qualité du cadre de vie, etc.

Pour plus de
COHERENCE

Le PLUi permet une **mutualisation des moyens et des compétences**. Il témoigne de la solidarité communautaire, en permettant de réaliser des économies de consommation du foncier, de valoriser les atouts du territoire (patrimoine, culture...), et de **renforcer le poids des projets portés par les communes**.

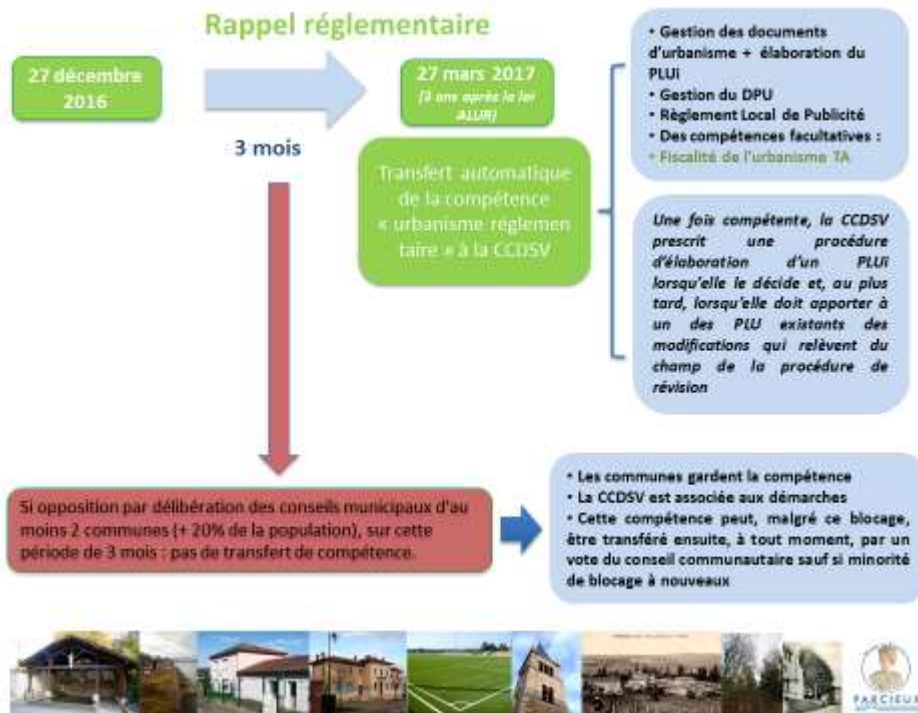
Pour plus de
SOLIDARITE

L'essentiel des activités et pratiques quotidiennes se déploie aujourd'hui au-delà des limites communales : activités commerciales, déplacements domicile-travail, loisirs et culture... Réfléchir à l'échelle de l'intercommunalité permet de concilier ces différents besoins et de **valoriser la complémentarité des communes**.

Pour plus
D'EFFICACITE

Pour plus **D'ECONOMIES**





La charte de gouvernance du PLUI

Les instances de gouvernance:

Le comité de pilotage du PLUI

Constitué du présidents, des vice-présidents d'un adjoint ou conseiller municipal par commune

La commission urbanisme / habitat / mobilité

Constituée des membres des deux commissions elle est présidée par le président de la CCDSV

La conférence intercommunale des maires

Le bureau communautaire

Le conseil communautaire



Les membres du Conseil municipal procèdent au vote à bulletins secrets :

- 2 blancs,
- 4 contre,
- 9 pour.

○ Associations

- Assemblée Générale de VVR (Val Dombes Villages Roumains) 20.01.2017

VVR a été représentée en 2016 à 2 conseils d'administration et à l'assemblée générale d'OVR 01, aux journées consulaires à Lyon, à la fête nationale le 30 novembre en présence de l'ambassadeur de Roumanie, à la fête Commune de Parcieu - Conseil municipal du 20 mars 2017

roumaine du printemps « Martisor », à l'assemblée générale de Rhône-Roumanie, aux vœux des communes partenaires et aux différents forums dont celui de Parcieux le 9 septembre.

A l'occasion du repas VVR qui comptait 172 personnes, la médaille de la Ville de Reyrieux a été remise à Mme la Consul.

Le rapport financier reflète les actions réduites; et explique l'importance des provisions qui pourront permettre des actions plus importantes en 2017.

Les travaux d'investissement seront poursuivis après étude ; la subvention du Syndicat Intercommunal pour 2016 a été versée début janvier et le projet de raccordement au réseau de Cluj est en discussion pour le passage par Nires.

L'association est en attente de demandes des écoles et dispensaires.

Elle étudiera les possibilités d'échanges franco-roumains avec notamment la MJC et le projet DELTA 60.

Le montant des cotisations est maintenu à 12 € et le conseil d'administration est renouvelé par la réélection de Guy Borel et Marc Louis à l'unanimité. Sylvain Clame et Franck Poulard sont démissionnaires. Pas d'autres candidatures.

- Assemblée Générale de l'UNC (Union Nationale des Combattants) 14.01.2017

L'assemblée générale a eu lieu à la salle polyvalente de Parcieux. L'association compte 90 adhérents et a un budget suivi et équilibré. Les adhérents participent activement aux cérémonies officielles avec la présence de nombreux porte-drapeaux. L'UNC a été présente pour la Sainte Geneviève à Ars et au grand rassemblement à Paris à l'Arc de Triomphe où 1 000 porte-drapeaux ont célébré les morts d'Afrique du Nord.

Lors de l'assemblée générale, des médailles ont été remises.

- Mutualisation du dojo

L'école des Marronniers, le centre de loisirs et les NAP souhaitent utiliser le dojo pour leurs activités sportives. Monsieur BARALE, président du club de judo, a été reçu en mairie en février 2017 afin de préciser les modalités d'utilisation et de mutualisation de cette salle communale. Il a été convenu que le dojo ne sera utilisé que pour la lutte, le judo et le karaté et que les adultes accompagnant les enfants seront vigilants sur les tenues sportives afin de ne pas dégrader les tapis. Un courrier explicatif a été envoyé aux différents utilisateurs et un bilan sera fait en fin d'année scolaire.

- Manifestations

- La marche verte le dimanche 2 avril – rendez-vous à 9 h 30 devant la mairie. Le collectif d'organisation est composé de l'association Les Colchiques, de Parcevins et des membres de l'équipe municipale
- Théâtre TOC TOC le samedi 8 avril à 20 h 30 - 1ère offre théâtrale sur la commune co-organisée par la Mairie et la 7 parcevine

- Ecole / jeunesse

- Conseil Municipal des Enfants

Les élections ont eu lieu en novembre 2016 et le conseil d'installation s'est déroulé en décembre 2016. Une commission a eu lieu en janvier : les enfants ont décidé de travailler sur la marche verte et de réaliser chacun un dessin, afin qu'il en soit choisi un lors de la commission suivante. Ils ont également décidé de travailler sur une exposition qui sera affichée quelques jours avant, le jour même et quelques jours après la marche verte. Cette exposition portera sur le temps que mettent certains déchets à disparaître dans la nature. A la fin de cette commission, il a également été choisi de travailler sur un autre projet qui est celui du City. Lors de la deuxième commission en février, les enfants ont élu le dessin qui figurera au dos du flyer. Ils ont également réalisé des affiches pour leur exposition.

La prochaine commission aura lieu le 21 mars pour avancer sur le projet du city. Il est convenu d'y convier les membres du groupe jeunesse.

- Questions diverses

- Courrier de remerciement de l'association Les Colchiques pour la subvention de 300 €
- Le recensement de la population s'est terminé dans les délais ; 448 logements ont été recensés avec 59 % de réponses par internet

- Le tableau des permanences du bureau de vote pour l'élection présidentielle (23 avril et 7 mai) a été présenté aux élus.
- La 7 parcevine organise une vente de brioches ce samedi 25 mars.
- Les travaux du bassin de rétention « en Janges » débuteront le 27 mars.
- Vente d'orange : la vente au déballage s'est terminée le 13 mars mais le vendeur a continué d'occuper l'espace public – la gendarmerie a été informée
- Réparation de la croix de mission (angle rue Chateaubriand). Suite à une détérioration en août 2016, l'expertise a eu lieu dernièrement. Les travaux de réfection suivront. Pour information, le devis de réparation est de + de 9 000 €, pris en charge par les assurances.
- Le Tour de l'Ain cycliste traversera le village de Parcieux le mercredi 9 août.
- Travaux à Massieux : fermeture nuits pour refaire le tapis du 29/03 au 01/04, du 03/04 au 06/04 et du 10/04 au 13/04/2017. Déviation de la RD933 en nocturne de 20h à 6h.
- D. Tallon : entretien du chemin au-dessus du camping ? la CCDSV doit reprendre une canalisation donc de nouveaux travaux. Eviter la période de juillet et août pour ne pas nuire au camping.

CLOTURE DE LA SEANCE à 22h00

La secrétaire de séance,
Nathalie BOUGAIN.

Vincent LAUTIER		Hervé PERONNET	
Michel BADOIL		Anne Lise PINTENO	
Nathalie BOUGAIN		Yves RODRIGUEZ	
Xavier CHALANDON	X	Annie SKRZYPCZAK	X
Sophie DELSIGNORE		Dominique TALLON	
Jacqueline DUFOUR		Nathalie TISSERAND	
Michèle FOLACHIER		Anthony WILLAUME	
André MUT			